



Lettre de l'Association du Fort de Metz-Queuleu pour la mémoire des internés-déportés et la sauvegarde du site

Bulletin du Fort de Queuleu
N° 2 - 2019



Éditorial

Chères adhérentes, chers adhérents,



Voici la deuxième édition de la lettre de l'Association du Fort de Metz-Queuleu pour la mémoire des internés-déportés et la sauvegarde du site et depuis mars dernier, nombreuses ont été les activités de notre Association :

- les cérémonies et commémorations où nous sommes présents avec notre drapeau,
- l'évocation historique de la période " 39-45" et aussi la vie du Résistant Fernand Traver qui est entré à la Casemate A le 18 mars 1944 et n'aura plus d'identité, mais un numéro : le 916. Il en sortira le 20 mai 1944 pour aller au Camp de Natzweiler-Struthof, puis vers d'autres camps. Il sera libéré par l'Armée Soviétique,
- les travaux d'entretien et de rénovation qui permettront d'ouvrir un nouvel espace pour les visites, l'Association a obtenu l'habilitation lui permettant de faire intervenir des personnes devant effectuer des travaux d'intérêt général,
- la réhabilitation de la Casemate A, avec la réunion en Préfecture du Comité de Pilotage du 17 mai proposant des solutions techniques quant à la mise hors eau de la Casemate A,
- toujours en cours le projet "Fraternité" avec son "Plakat", une peinture monumentale issue d'un binôme franco-allemand qui nous renvoie à notre histoire commune, la prochaine œuvre arrivera en septembre-octobre,
- l'accueil récent au sein de l'Association de jeunes, descendants de déportés, résistants, internés ou pas, Cuculotins ou pas, mais tous motivés par la sauvegarde du Fort, la transmission de la Mémoire.

Merci à vous toutes et tous qui nous soutenez, comme nous transmettez la Mémoire car si nous ne prenons pas le soin de transmettre la Mémoire, qui le fera à notre place ?

Dans un monde en perpétuel mouvement, la liberté, la paix, sont tellement fragiles alors n'oublions jamais le serment qu'ont fait les rescapés des camps le jour de leur libération et après avoir subi les pires sévices : **"Plus jamais ça" !**

Bien cordialement,

Paule Einig
Présidente

Sommaire

Cérémonies et commémorations	p. 2	Projet de réhabilitation	p. 5
Visite Casemate A Fort de Queuleu	p. 2	Événements culturels	p. 5
Témoignages et évocations historiques	p. 3	L'Association du Fort de Queuleu « se renouvelle »	p. 6
La parole aux adhérents	p. 4	Agenda	p. 6



Siège et adresse postale : fort.metz.queuleu@gmail.com
1 rue du Roi Albert 57070 Metz
Tel. : 06 95 67 42 80



www.fort-queuleu.com



Groupe Facebook
Sauvons le fort de Queuleu à Metz



@FortMetzQueuleu



fort.metz.queuleu



Cérémonies et Commémorations



Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Le dimanche 28 avril 2019, le drapeau de l'Association du Fort de Metz-Queuleu a été porté lors de la cérémonie de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du mémorial de la résistance et de la déportation, avant de poursuivre la cérémonie à la Casemate A.



Nuit européenne des musées

La Nuit européenne des musées s'est déroulée du samedi 18 au dimanche 19 mai 2019 au Fort de Metz-Queuleu. Cette dernière édition a rencontré un franc succès puisqu'au total 520 visiteurs ont participé aux visites guidées du camp spécial nazi entre 17h et minuit.



Visite Casemate A – Fort de Queuleu

L'accueil et les expositions sont ouverts chaque **dimanche de mars à novembre de 14h00 à 18h00**. Pendant la même période, des visites guidées ont lieu chaque dimanche avec des départs à **14h et 16h**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le [site internet](#).





Témoignages et évocations historiques

Nous vous proposons de suivre le parcours de résistants-déportés au Fort de Metz Queuleu. La première biographie, qui sera exposée dans les numéros successifs de la lettre, est consacrée à **Fernand TRAVER (1906-1978) : un montignien résistant-déporté.**

« Pour nous autres Lorrains, le fait de travailler contre l'envahisseur était tout simplement un acte courant de la vie quotidienne. Nous n'avons fait que suivre l'exemple de nos aînés, de nos parents. »
Fernand Traver, le 12 mai 1963 lors de sa remise de la Légion d'honneur.

Fernand Traver est né le 11 mai 1906 à Lorry-lès-Metz. Mariés en 1932, Fernand et Adèle Porotti s'installent au 3 rue Saint-Ladres à Montigny-lès-Metz. Leur fils, Maurice, naquit en 1934.

1939-1940 : De la Ligne Maginot au camp de prisonniers de guerre

Mobilisé le 22 août 1939, il découvre la guerre au sein du 160^e régiment d'infanterie de forteresses avec le grade de sergent-chef. Il stationne dans la région fortifiée de la Ligne Maginot de Faulquemont avant de rejoindre la région de Boulay le 23 mai 1940, où se trouve notamment le camp du Ban-Saint-Jean (Figure 1, ci-dessous). Son régiment se replie à partir du 13 juin vers Nancy. Fait prisonnier le 18 juin 1940 à Essey-lès-Nancy, il est ensuite interné dans le camp de prisonniers de guerre de la Caserne Blandan à Nancy (*Frontstalag 160*). Même si rien n'est prévu dans la convention d'Armistice au sujet de l'Alsace-Moselle, des propositions de libération des prisonniers non juifs issus de ces territoires sont effectuées dans les différents camps de prisonniers. Fernand est ainsi libéré le 25 juillet 1940, jour du rétablissement de l'emplacement de la frontière de 1871 avec l'Allemagne. Il retourne auprès de sa famille à Montigny-lès-Metz où il assure la comptabilité des cinémas de Metz.



Figure 1 - Fernand Traver en uniforme de troupes de forteresses devant le 5 rue Saint-Ladres à Montigny-lès-Metz et dans le jardin de ses beaux-parents rue Saint-Ladres (à l'arrière-plan, le gazomètre et le bâtiment du lycée actuel Jean XXIII) (Archives Michaël Landolt).

1940-1942 : Ses premiers actes de résistance

Le 15 août 1940, il participe avec son fils Maurice, tout juste âgé de six ans, à la cérémonie patriotique de la place Saint-Jacques à Metz, pourtant interdite par les autorités nazies (Figure 2, ci-dessous). C'est son premier acte de résistance. Révolté par l'Annexion, Fernand entame alors une action continuelle d'opposition. Il conspire contre l'occupant en participant à des sabotages sur son lieu de travail, espionnant l'ennemi et en lui dérobant des documents. À Noël 1940, il connaît ses premiers démêlés avec les agents de la Gestapo pour ses relations avec les prisonniers de guerre français. Au cours de l'année 1941, Fernand entre en contact avec Simon Muller, futur président de l'Union départementale des passeurs bénévoles de la Moselle après la guerre, pour l'aider à faire passer deux prisonniers de guerre français qu'il cachait chez lui. À Novéant-sur-Moselle, Simon détourne l'attention des douaniers et des policiers en offrant une bouteille de vin, pendant que Fernand utilise le chemin qui se trouve derrière le poste de douane pour faire passer les prisonniers évadés. En 1942, il réussit aussi sans encombre à passer deux autres prisonniers de guerre évadés à la demande de Frédéric Melwig (1913-?).





Figure 2 - Photos prises par Fernand Traver le 15 août 1940 place Saint-Jacques à Metz. Sur la photo de droite, son fils Maurice alors âgé de six ans (Archives Michaël Landolt).

1942-1944 : Agent-recruteur au sein du réseau de passeur « Marie-Odile »

Après sa rencontre avec Marie-Louise Olivier née Bastien dite « Malou » (1910-?), Fernand intègre la filière mosellane du réseau « Marie-Odile » issue des Forces Françaises Combattantes en devenant agent recruteur en décembre 1942. Ce réseau fondé dès août 1940 à Nancy par Pauline-Gabrielle de Saint-Venant dite « Marie-Odile Laroche » (1895-1945), s'étendait dans toute la France et regroupait plus de 600 agents dont environ 200 furent arrêtés et une soixantaine fusillés ou morts en déportation (Figure 3, ci-dessous). À partir de l'arrestation à Paris de Mme de Saint-Venant, le 4 mai 1944, son gendre, le docteur Joseph-René Helluy (1911-1976), prend la tête du réseau à Nancy. Il est lui-même arrêté le 10 mai puis déporté. En plus des services de renseignements et de transport d'armes, ce groupe réalise plus de 30 000 passages à destination des maquis, de la France Libre, de l'Afrique du Nord, de la Suisse et de l'Angleterre. Le réseau prenait en charge des prisonniers de guerre français, des Alsaciens-Mosellans réfractaires à l'armée allemande (parmi eux Alphonse Barthel né en 1926, un des derniers témoins du fort de Queuleu), des Juifs, ainsi que des aviateurs alliés (plus de 300). Hébergement, habillement, convoyage et faux-papiers sont fournis par le réseau notamment par Marie-Louise Raisin. Pierre Ehrmann, un des futurs évadés du fort de Queuleu, est responsable pour la région messine du secteur Est du réseau.

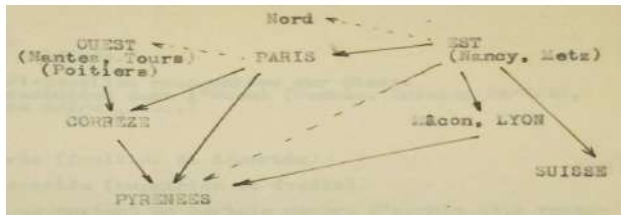


Figure 3 - Schéma organisationnel du réseau Marie-Odile (Archives du Service Historique de la Défense).

À partir de décembre 1942, Fernand Traver fait passer la frontière à des prisonniers évadés et à de jeunes réfractaires qui sont ensuite pris en charge, rassemblés à Nancy puis convoyés vers Paris (une étape avant d'être acheminés dans l'Ouest, en Corrèze et dans les Pyrénées), Mâcon, Lyon, la Suisse ou plus exceptionnellement le Nord ou les Pyrénées. C'est ainsi que Jacques Martz de Metz-Queuleu, ayant pris la décision de ne pas se soumettre à l'*Arbeitsdienst* est transféré le 10 décembre 1943 pour rejoindre son père déjà à Aurillac. Fernand Traver et Léon Cosar vont à plusieurs reprises entre 1942 et début 1944 depuis Montigny-lès-Metz jusqu'à Trèves apporter des vivres à des prisonniers de guerre français cantonnés dans les casernes du *Stalag XIID*. Grâce à la complicité d'un Allemand qui exerçait la profession de coiffeur dans cette caserne, ils peuvent remettre ces vivres et organiser des évasions puis héberger et fournir les prisonniers en faux-papiers.

La suite de la biographie de Fernand Traver sera publiée dans le prochain numéro.

La parole aux adhérents

Recherchons des tronçonneurs pour les travaux d'abattage et de mise en stère des arbres dans les fossés du Fort à partir du mois de septembre. Travaux réalisés en accord avec les autorités compétentes. **Merci à vous !**





Projet de réhabilitation

Le 17 mai 2019, le comité de pilotage en charge des travaux de rénovation de la Casemate A s'est réuni pour présenter le diagnostic réalisé préalablement au projet. Celui-ci a mis en évidence les difficultés d'accessibilité des engins de travaux (le seul moyen d'accès étant le pont), la nécessité d'étanchéifier le bâti avant toute autre intervention, la fragilité de l'édifice notamment au niveau des trous de bombes et la méconnaissance du réseau pluvial. Au regard de ce diagnostic, trois solutions techniques ont été avancées pour rénover la Casemate A : l'asphalte qui permettrait de traiter 6 cellules, le bitume élastomère pour rénover 8 cellules et la géomembrane qui permettrait quant à elle de restaurer 10 cellules. Reste encore à obtenir l'avis de l'architecte des bâtiments de France.



Événements culturels



Exposition « Fraternité »

Dans le cadre du projet artistique « Fraternité – Brüderlichkeit » mis en place par le [Centre européen du résistant déporté](#) (CERD) et l'Association des lieux de mémoire du complexe de Natzweiler (VGKN), l'Association du Fort de Metz Queuleu a accueilli une nouvelle œuvre intitulée « le bateau ivre » dessinée par le peintre allemand Rainer Braxmaier et l'artiste iranienne Haleh Zahedi. Le tableau qui représente un bateau glissant sur l'eau avec élégance, confronté à la résistance des éléments est exposé, depuis le 16 avril 2019, dans l'enceinte de la Casemate A.

Exposition « Natzweiler et ses camps annexes » (25 mars – 30 mai 2019)

L'Association a également accueilli au printemps, une [exposition itinérante](#) présentant la cinquantaine de camps annexes du Struthof, dont le Fort de Queuleu faisait partie. Des déportés, principalement des personnes venant des pays de l'Est, étaient envoyés dans ces camps afin de travailler gratuitement dans les entreprises de la région.





L'Association du Fort de Queuleu « se renouvelle »

L'enjeu majeur pour toutes les associations à caractère mémoriel est d'assurer la pérennité de la mémoire des faits et des événements. L'Association du Fort de Queuleu n'échappe pas à la règle et c'est pourquoi nous nous réjouissons à chaque fois que des jeunes arrivent à s'intégrer dans notre Association. Tel a été le cas pour Lorraine Cotel, Alexis Nied et son frère Joseph, Alexandre Ancillon et Marie Nicolas-Gréciano.

Petite présentation

Lorraine, 26 ans, aide-soignante et porte-drapeaux de l'Association nous a rejoint en 2015. Elle est aussi membre du Conseil d'Administration (CA) depuis 2019. Alexis, 19 ans, Lycéen, est membre de l'association depuis 2015 et membre du CA depuis 2018. Joseph, 17 ans, est Lycéen et membre de l'Association depuis 2016. Alexandre, 15 ans, est également Lycéen et membre de l'Association depuis 2019. Enfin, Marie, 30 ans, est maître de conférences des universités et membre de l'Association depuis 2018.

Les Motivations pour adhérer à l'association et la façon avec laquelle vous contribuer aux activités

Très clairement c'est la passion de l'histoire et en particulier les périodes récentes qui est le moteur de la participation aux activités de l'Association, avec la possibilité de contribuer à la sauvegarde des ouvrages militaires du Fort de Queuleu par exemple. Un autre lien important qui motive est la filiation avec des parents et grands-parents qui ont vécu cette période d'enfermement dans la casemate A du Fort ou ailleurs. Tous les travaux en lien avec l'histoire et les bâtiments, et plus largement toutes les activités proposées par l'Association, sont autant d'occasions de contribuer à la pérennité du Fort de Queuleu, et à la mémoire des résistants et des déportés.



Agenda

Journées européennes du patrimoine

La 36^{ème} édition des journées européennes du patrimoine aura lieu les 21 et 22 septembre 2019. Des visites de la Casemate A seront notamment proposées.

Les événements à venir sont régulièrement mis en ligne sur le [site internet](#), n'hésitez pas à le consulter !

Directeur de la publication

Paule Einig

Comité de rédaction

Agnès Hoff, Didier Kremer, Michaël Landolt, Jean-Claude Leidinger
Pascal Legros, Thierry Nicolas, Alexis Nied, Annie Schaff, Fabienne Traver-Landolt, Anne Weisdorf

Édition

Marie Nicolas-Gréciano

